

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

## Etablissement National de la Navigation Aérienne

### Direction de la Logistique

03, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey – Alger

N° d'identification fiscale (NIF) :000016001391332

Site web : [www.enna.dz](http://www.enna.dz)

## Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément à la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.NA, L'Etablissement National de la Navigation Aérienne (**ENNA**), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**appel d'Offres National et international ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/DL/2018** Portant :

« **Acquisition des lots de balisage haute intensité pour les aérodromes de Béchar, Illizi et Boussaâda** »

- ✓ **Que le marché a été attribué provisoirement à la société :ADB SAFEGATE**
- ✓ **Pour un Montant de :2.821.060,64 euros en HT**

Que la procédure d'évaluation des offres technique et financière conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Désignation	Note Offre Technique / 110Points	Note Offre Financière / 50Points	NoteGlobale / 160 Points	Délai
<b>ADB SAFEGATE (Immatriculation Fiscale) 0400624648</b>	<b>88.34</b>	<b>50</b>	<b>138,34</b>	<b>Huit (08) mois</b>

- Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre sont invités à se rapproché des services de **L'ENNA**, au plus tard **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de Marché.

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'Etablissement dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.